



des compétences,  
des communautés,  
des carrières.

ARRETE DU 20 FEV. 2024

**modifiant l'arrêté du 12 septembre 2019 portant composition nominative  
de la commission statutaire nationale**

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique et notamment son article R.6156-43,

Vu les désignations de Monsieur le chef de l'inspection générale des affaires sociales ;

Vu le départ à la retraite de Monsieur Hamid SIAHMED ;

Vu le départ à la retraite de Monsieur Pierre-Yves DEMOULIN ;

Vu l'arrêté modifié du 12 septembre 2019 portant composition nominative de la commission  
statutaire nationale ;

**ARRETE**

L'arrêté du 12 septembre 2019 susvisé est modifié comme suit :

**Article 1<sup>er</sup>**

Le chef de l'inspection générale des affaires sociales désigne comme son représentant pour  
présider la commission statutaire nationale :

Madame Dominique de WILDE, inspectrice générale des affaires sociales.

**Article 2**

L'article 2 de l'arrêté susvisé du 12 septembre 2019 est modifié comme suit :

c) Membre, nommé sur proposition du chef de l'inspection générale des affaires sociales  
parmi les membres de cette inspection :

Titulaire : M. Mustapha KHENNOUF, inspecteur général des affaires sociales.

**Article 3**

Cette nomination prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

#### Article 4

Le présent arrêté est publié sur le site internet du Centre national de gestion.

La directrice générale  
du Centre national de gestion,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'J' shape with a horizontal stroke extending to the right and a loop at the bottom.

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD